NOUS NE VOULONS PAS regrouper uniquement les intermittent-e-s du spectacle

NOUS NE VOULONS PAS

être les victimes du Medef qui rogne sans complexe nos droits sociaux.

NOUS NE VOULONS PAS

que les services publics ne soient plus qu'un souvenir.



NOUS VOULONS CRÉER UN MOUVEMENT INTER-PROFESSIONNEL POUR DÉFENDRE TOU-TE-S LES SALARIÉ-E-S.

NOUS VOULONS informer sur les enjeux réels de ces décisions concoctées en coulisses

NOUS VOULONS que la valeur du travail soit à nouveau respectée et donner du sens et du poids à nos places de citoyens-ennes.

NOUS VOULONS mettre en place des actions efficaces pour signifier notre désaccord.

REJOIGNEZ-NOUS QUI QUE VOUS SOYEZ!

Collectif Unitaire Poitou-Charentes

http://collectifunipoitoucharentes.eklablog.fr

Facebook: Collectif Unitaire Poitou-charentes - Mail: collectifunipoitoucharentes@gmail.com

NOUS NE VOULONS PAS regrouper uniquement les intermittent-e-s du spectacle

NOUS NE VOULONS PAS

être les victimes du Medef qui rogne sans complexe nos droits sociaux.

NOUS NE VOULONS PAS

que les services publics ne soient plus qu'un souvenir.



NOUS VOULONS CRÉER UN MOUVEMENT INTER-PROFESSIONNEL
POUR DÉFENDRE TOU-TE-S LES SALARIÉ-E-S.

NOUS VOULONS informer sur les enjeux réels de ces décisions concoctées en coulisses

NOUS VOULONS que la valeur du travail soit à nouveau respectée et donner du sens et du poids à nos places de citoyens-ennes.

NOUS VOULONS mettre en place des actions efficaces pour signifier notre désaccord.

REJOIGNEZ-NOUS QUI QUE VOUS SOYEZ!

Collectif Unitaire Poitou-Charentes

http://collectifunipoitoucharentes.eklablog.fr

Facebook: Collectif Unitaire Poitou-charentes - Mail: collectifunipoitoucharentes@gmail.com

Collectif Unitaire Poitou-Charentes

NOUS SOMMES TOUS ET TOUTES CONCERNÉ-E-S!!!

Le 26 juin 2014 le gouvernement a signé l'accord UNEDIC du 22 mars balayant plus de 4 mois de lutte sociale!

Cet accord met à mal l'ensemble des chômeur-se-s et des travailleur-se-s précaires :

- ► Avec le nouveau système des droits rechargeables pour tous les chômeur-se-s au régime général, chacun-e va être poussé-e à accepter n'importe quel travail à n'importe quel prix.
- ▶ Beaucoup vont voir à cotisations égales, leurs allocations baisser.
- ▶70% des intérimaires vont voir leur revenu baisser en moyenne de 200 euros par mois.
- ▶Les vacataires vont être privé-e-s de la moitié de leurs revenus.
- ► Aujourd'hui un-e salarié-e victime d'un licenciement injustifié qui aurait obtenu aux Prud'hommes gain de cause pourra se voir réclamer par l'Unedic jusqu'à 6 mois de remboursements d'allocations.
- ▶47% des intermittent-e-s du spectacle vont subir un différé d'indemnisation pouvant atteindre 1 à 2 mois.
- ▶Le maintien des cotisations des seniors va reculer jusqu'à l'âge de départ à la retraite.
- ▶Les plus de 65 ans vont subir un "prélèvement de solidarité" sur leur rémunération.

Cet accord nous réserve aussi d'autres surprises : blocage de dossiers, de paiement, multiplication des trop perçus et rappels...

Nous, Collectif Unitaire Poitou-Charentes, demandons l'annulation pure et simple de cette nouvelle convention

Nous avons des PROPOSITIONS PLUS ÉCONOMIQUES ET PLUS JUSTES nous voulons être écouté-e-s!

Si vous souhaitez être informés et/ou agir écrivez nous : collectifunipoitoucharentes@gmail.com

http://collectifunipoitoucharentes.eklablog.fr - Facebook : Collectif Unitaire Poitou-charentes

Collectif Unitaire Poitou-Charentes

NOUS SOMMES TOUS ET TOUTES CONCERNÉ-E-S!!!

Le 26 juin 2014 le gouvernement a signé l'accord UNEDIC du 22 mars balayant plus de 4 mois de lutte sociale!

Cet accord met à mal l'ensemble des chômeur-se-s et des travailleur-se-s précaires :

- Avec le nouveau système des droits rechargeables pour tous les chômeur-se-s au régime général, chacun-e va être poussé-e à accepter n'importe quel travail à n'importe quel prix.
- ▶ Beaucoup vont voir à cotisations égales, leurs allocations baisser.
- ▶70% des intérimaires vont voir leur revenu baisser en moyenne de 200 euros par mois.
- ▶Les vacataires vont être privé-e-s de la moitié de leurs revenus.
- ► Aujourd'hui un-e salarié-e victime d'un licenciement injustifié qui aurait obtenu aux Prud'hommes gain de cause pourra se voir réclamer par l'Unedic jusqu'à 6 mois de remboursements d'allocations.
- ▶47% des intermittent-e-s du spectacle vont subir un différé d'indemnisation pouvant atteindre 1 à 2 mois.
- ▶Le maintien des cotisations des seniors va reculer jusqu'à l'âge de départ à la retraite.
- ▶Les plus de 65 ans vont subir un "prélèvement de solidarité" sur leur rémunération.

Cet accord nous réserve aussi d'autres surprises : blocage de dossiers, de paiement, multiplication des trop perçus et rappels...

Nous, Collectif Unitaire Poitou-Charentes, demandons l'annulation pure et simple de cette nouvelle convention

Nous avons des PROPOSITIONS PLUS ÉCONOMIQUES ET PLUS JUSTES nous voulons être écouté-e-s!

Si vous souhaitez être informés et/ou agir écrivez nous : collectifunipoitoucharentes@gmail.com

http://collectifunipoitoucharentes.eklablog.fr - Facebook : Collectif Unitaire Poitou-charentes